

# Un audit citoyen de la dette publique, pourquoi ?

Y. Chenevoy – CAC71/Attac Chalon/Saône

## Sommaire

Résumé.....	1
Les origines de la dette.....	2
La dette des pays du Sud.....	2
La dette en Europe, dernière péripétie d'une crise globale planétaire.....	3
La dette : un phénomène structurel planifié.....	4
La dette : une crise globale qui a aussi des conséquences très locales.....	5
Déconstruire les arguments qui justifient les politiques d'austérité.....	6
Il n'y aurait plus d'argent pour financer les dépenses publiques ?.....	6
Les dépenses publiques ne cesseraient d'augmenter ?.....	6
Le niveau des dépenses publiques serait beaucoup trop important par rapport à celui de nos partenaires ?.....	7
Il faudrait juguler la dette pour éviter la faillite des États ?.....	8
La Grèce serait le « club med » de la zone Euro, la cigale qui a chanté tout l'été ?.....	8
Une dette odieuse.....	10
Les alternatives possibles.....	11
Comment la France a réglé ses problèmes de dette dans son histoire.....	11
Quand les USA refusaient de payer leur dette.....	12
L'Allemagne a été 3 fois en défaut de paiement au XXe siècle.....	13
L'Argentine ou la remise en question du « consensus de Washington ».....	13
L'Équateur : une alternative qui fonctionne !.....	14
L'Islande ou l'irruption du peuple dans le processus de décision.....	14
Alors, qu'est-ce qu'on attend ?.....	15

## Résumé

Le rouleau compresseur médiatique de la dette justifie aujourd'hui la mise en place de mesures injustes : d'une part, des coupes violentes dans les salaires, dans les pensions, dans la fonction publique et les services publics, et des attaques sur le droit du travail ; de l'autre, un statu quo inacceptable en termes de régulation de la finance. Ces politiques s'imposent aux États, aux collectivités locales, aux établissements publics, à commencer par l'hôpital et l'université. Il est nécessaire de déconstruire les arguments trompeurs avancés sur la dette, en comprendre ses origines, démontrer son illégitimité, aller vers son annulation et enclencher un vaste débat citoyen sur les alternatives. Tels sont les objectifs menés par le collectif pour un audit citoyen de la dette publique, en effectuant un travail d'éducation populaire au plus proche des citoyens, à l'image de ce qui avait été réalisé lors du débat sur le traité constitutionnel européen. Les politiques d'austérités imposées par le FMI, la commission européenne, la BCE pour résoudre le problème de la dette ne pourront pas être contrées sans une mobilisation massive de tous les citoyens, syndicats, partis politiques de progrès.

## Les origines de la dette

Le tsunami de la dette est depuis longtemps dénoncé dans tous les forums sociaux mondiaux, les rassemblements de la société civile contre le G8-G20, l'OMC, le FMI, la Banque mondiale. Jusqu'à récemment, le problème de la dette concernait essentiellement les pays de Sud. Les plans d'ajustements structurels imposés par le FMI et la Banque mondiale, dont les principaux actionnaires sont les pays du G8, ont accru de manière catastrophique la pauvreté, la famine, l'accès à l'eau, à la santé, à une éducation de base. Certains rapports de la Banque mondiale s'alarment de ces conséquences et du fait que les objectifs du millénaire pour le développement ne seront pas atteints<sup>1</sup>. Pour autant, si les conséquences en Europe sont les mêmes qu'au sud : les fameux plans d'ajustements structurels imposés par la « troïka » Commission européenne-BCE-FMI, les origines de la crise de la dette ne sont pas les mêmes chez nous que pour les pays en développement.

### La dette des pays du Sud

La dette au sud puise ses origines dans les années 60 au moment des indépendances. Des efforts considérables sont exigés à l'époque pour financer cette autonomie et reconstruire les pays. Certaines anciennes puissances coloniales, dont la France, ont même transféré sous forme de dette les investissements réalisés pendant l'occupation (routes, écoles...) que les pays nouvellement indépendants devront leur rembourser. La situation n'est pas catastrophique à ce moment là puisque les taux d'intérêts restent raisonnables (entre 4 et 5%) et les PED (pays en développement) peuvent facilement rembourser en vendant leurs matières premières (coton, cacao, minerais...) ce qu'ils ont emprunté aux états du nord, à la banque mondiale et aux banques privées. La situation se complique en 1979, avec l'arrivée de Donald Reagan aux USA et le début du néolibéralisme. Les taux d'intérêts proposés par la Banque fédérale américaine (l'équivalent américain de la BCE) sont multipliés par 3 afin d'attirer les investisseurs financiers. Mécaniquement, les flux financiers, pétrodollars des monarchies du golf en tête, se jettent sur les USA et se tarissent pour les PED qui doivent cependant continuer à rembourser. Les taux d'intérêts grimpent jusqu'à 18% et la situation devient tendue. Les PED augmentent leur production à l'export pour récupérer du cash flow, mais comme la demande n'augmente pas, le prix des matières premières s'effondre : **les pays du Sud sont étranglés financièrement, le blocage semble inextricable avec la perte de confiance des investisseurs étrangers.** Le FMI qui avait été créé à Bretton Woods en 1947 pour la reconstruction de l'Europe d'après guerre était un peu en sommeil, les pays riches (actuellement ceux du G8) décident de le réactiver en 1982. En compagnie de la Banque mondiale, le FMI va servir d'interface entre les investisseurs et les PED afin d'offrir sa garantie aux premiers. Le robinet financier est à nouveau ouvert mais sous condition : réduire les dépenses improductives (santé, éducation, subventions...), privatisations massives, suppression des barrières douanières et des contrôles de mouvement de capitaux, dévaluation des monnaies, augmentation des taux d'intérêts, de la TVA, augmentation des exportations, agriculture en tête, malgré les risques d'explosion de la famine.

Ces politiques permettent de maintenir les pays du Sud sous la domination économique de ceux du nord, le transfert net des richesses du sud vers le nord concerne les matières premières qui sont captées par les multinationales et dont les investissements sont humoristiquement appelés « aide au développement », mais aussi les richesses financières. La différence entre les flux financiers Nord-Sud (emprunts) et Sud-Nord (remboursements) est d'environ 100 milliards de dollars par an au détriment du Sud. Cette domination économique du Nord sur le Sud entretient une dette illégitime et odieuse qui fait que chaque dollar emprunté dans les années 60 a déjà été remboursé 7 fois, malgré cela, il en reste 4 fois plus à rembourser à cause essentiellement de l'augmentation des taux d'intérêts. Une situation que dénonce Jean Ziegler, ex rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation, en pointant la responsabilité des multinationales

---

<sup>1</sup> Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD), sont huit objectifs adoptés en 2000 par 193 États membres de l'ONU, et au moins 23 organisations internationales, qui ont convenu de les atteindre pour 2015. Ils concernent la réduction de l'extrême pauvreté et de la mortalité infantile, la lutte contre plusieurs épidémies dont le SIDA, l'accès à l'éducation, l'égalité des sexes, et l'application du développement durable.

et des marchés financiers dans ce véritable génocide contre l'humanité<sup>2</sup>.

Comprenant la responsabilité majeure du FMI et de la Banque mondiale, un certain nombre de pays émergeant ont cherché des alternatives, en Amérique latine en particulier, mais pas uniquement, si bien que le FMI était retombé en sommeil. Il a fallu la crise de la dette en Europe pour le réactiver, avec les mêmes potions appliquées désormais aux pays du Nord, Europe en tête.

## La dette en Europe, dernière péripétie d'une crise globale planétaire

La crise globale qui sévit depuis 2007 n'en finit pas de se transformer et de s'adapter en fonction de l'entêtement des tenants du néolibéralisme (qui ont fini par occuper toutes les instances internationales), à refuser de voir la réalité en face.

- L'obsession de vouloir faire aux USA<sup>3</sup> une nation de propriétaires dans un contexte où les 1% les plus riches possèdent plus que les 40% les plus pauvres<sup>4</sup> a conduit de nombreuses personnes à s'endetter dangereusement avec des taux variables pour pouvoir se loger. Ceci a conduit à une **crise du logement** mettant des millions de personnes à la rue.
- Les titres correspondants à ces dettes sont devenus des objets de spéculations toxiques échangés de banque en banque jusqu'à l'éclatement de cette bulle spéculative, provoquant une **crise bancaire** (crise des subprimes) cruellement mise en évidence avec l'effondrement de Lehman Brothers.
- Cette crise bancaire a mécaniquement débouché sur une **crise économique** puisque les crédits étaient bloqués pour les entreprises, les particuliers et les organismes publics, les banques ne se faisant plus confiance mutuellement.
- Parallèlement, échaudés par leurs déconvenues sur les marchés financiers, certains investisseurs se sont mis à spéculer sur les denrées alimentaires et les terres agricoles, provoquant une **crise alimentaire** et des émeutes de la faim dans plus d'une trentaine de pays.
- Les Etats du G8-G20 ont été incapables de trouver les 100 milliards qui étaient demandés pour répondre à la **crise environnementale** liée au réchauffement climatique afin de financer la nécessaire reconversion d'une économie carbonnée. 20 années après le sommet de Rio, nous sommes toujours dans l'impasse.
- En revanche, ils ont décidé d'injecter des milliers de milliards de dollars afin d'assainir les banques. Un véritable hold-up du siècle puisque cet argent public a été versé sans réelle contrepartie, de manière quasiment aveugle. Fidèles à leur habitude de mordre la main qui les nourrit, les banques se sont d'ailleurs empressées de profiter de cette manne financière pour spéculer sur la dette des Etats qui venait du coup de s'accroître dangereusement. La crise globale prend donc un nouveau tournant en devenant une **crise de la dette** sous l'arbitrage des agences de notations chargées de noter les bons et les mauvais élèves. La tension est particulièrement vive en Europe où la zone Euro est au bord de l'implosion.
- Les nominations scandaleuses en Grèce, en Italie, à la BCE d'anciens responsables de Goldman Sachs, sans que les populations aient eu leur mot à dire, le refus persistant de renier l'avis des populations sur les différents traités européens nous amène tout doucement vers **une crise démocratique**.
- Enfin, les politiques d'austérités imposées par le FMI, la BCE et la Commission européenne font craindre **une crise de la récession**, sans doute le prochain épisode de ce feuilleton dramatique avant **l'implosion de la zone euro**..

---

2 Jean Ziegler, Destruction massive : Géopolitique de la faim, 2011, Éditions du Seuil

3 aux USA, mais également chez nous, il suffit de voir le programme de l'UMP au moment de l'élection présidentielle de 2007.

4 Selon le Congressional Budget Office (CBO), l'équivalent américain de la Cour des Comptes, chiffres 2005

## La dette : un phénomène structurel planifié

En 1973, la réforme de la Banque de France est votée sous l'impulsion de VGE, le ministre des finances de l'époque, qui interdit au Trésor public d'emprunter directement à la Banque de France à des taux nuls ou réduits<sup>5</sup>, sauf approbation du parlement. Elle reprend les dispositions de l'article 13 de la loi du 24 juillet 1936. Le gouvernement doit donc se tourner sur les marchés pour financer sa politique, avec les taux d'intérêts imposés par les marchés. Ce mécanisme est vu à l'époque comme un frein pour juguler l'inflation (la bête noire du capitaliste car c'est ça qui fait fondre le capital) due à la création monétaire par l'état. Mais du coup, ce sont les banques privées qui disposent désormais du monopole de la création monétaire, en s'engraissant au passage avec des taux d'intérêts bien supérieurs à ce qui était proposé auparavant.

Cette disposition est reprise intégralement et aggravée lors de la création de la BCE. Le traité de Maastricht et les traités suivants interdisent tout financement direct auprès de la BCE. L'article 123 du traité de Lisbonne<sup>6</sup> est très clair : même les collectivités locales doivent se soumettre aux marchés. La BCE dispose d'une totale indépendance et n'a de compte à rendre à personne, en tout cas pas au peuple ni à ses représentants élus. Le seul objectif de la BCE est la maîtrise de l'inflation, les allemands, échaudés par l'hyper-inflation ayant engendré la montée du nazisme y tiennent absolument. Pourtant, même la FED américaine est contrôlée par l'État et doit satisfaire des objectifs en matière de croissance et de taux de chômage. En privant la BCE de ces objectifs socio-économiques, l'Europe a livré pieds et poings liés les États aux appétits des marchés financiers.

**Aujourd'hui, les banques privées peuvent emprunter auprès des banques centrales à des taux très réduits (1% à la BCE, 0,25% à la FED), ce qu'elles revendent aux États entre 2% et 20% selon la tête du client et les bonnes notes des agences de notation.**

Si les taux d'intérêts surfacturés par les banques ne sont pas les principaux responsables de la dette (voir en page 6 la diminution des recettes), ils participent à l'aggravation de la situation. En France, depuis 1973, ce sont environ 1500 milliards d'euros qui ont été donnés aux banques aux seuls titres du remboursement des intérêts, un chiffre à mettre en parallèle avec les 1700 milliards de la dette actuelle.

**Il est légitime d'affirmer qu'une part importante de cette dette artificielle a déjà été remboursée.**

A cause de l'effet « boule de neige », la charge de cette dette ne cesse d'augmenter, privant l'État de ressources importantes qui seraient plus utiles ailleurs. Aujourd'hui, avec 48 milliards d'euro, soit l'équivalent de l'impôt sur le revenu, la charge de la dette est en passe de devenir le premier poste dans les dépenses de l'État<sup>7</sup>, devant l'enseignement et la recherche.

**La dette a été aggravée artificiellement par des décisions politiques néolibérales afin de capter une partie importante des dépenses publiques vers le monde de la finance.**

5 Loi du 3 janvier 1973 – art 25 : « Le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la banque de France. »

6 Article 123 : Il est interdit à la Banque centrale européenne et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales", d'accorder des découverts ou tout autre type de crédit aux institutions, organes ou organismes de l'Union, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la Banque centrale européenne ou les banques centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite.

7 Projet de loi de finances pour 2012 : Engagements financiers de l'Etat - senat.fr

## La dette : une crise globale qui a aussi des conséquences très locales

Les traités européens s'appliquent aux états, mais également à toutes les collectivités territoriales : régions, départements, communes. Ils s'appliquent également aux établissements publics comme les hôpitaux ou les universités, d'autant plus que ces derniers sont de plus en plus livrés à eux même, ce que la novlangue néolibérale appelle « l'autonomie ». **L'Etat a reporté de nombreuses charges sur le dos des collectivités territoriales, sans compenser entièrement par les moyens financiers nécessaires**, ne laissant pas d'autre choix à ces dernières que de laisser filer le déficit entre les recettes et les dépenses ou d'augmenter considérablement les impôts locaux.

De nombreuses collectivités territoriales ont pu voir dans les « **partenariats public-privé** » une solution à court terme pour résoudre le problème de leur dette : privatisation de la gestion de l'eau, du ramassage des ordures ménagères, de la distribution dans les cantines scolaires, des transports collectifs urbains ou inter-urbains... Cette solution semble assainir effectivement les comptes publics de ces collectivités sur le court terme, mais cette vision purement comptable se traduit dans les faits par un transfert au prix fort de la dette publique vers les ménages qui doivent payer ces services souvent beaucoup plus cher, avec une qualité qui se dégrade, c'est en tout cas manifeste pour ce qui concerne la gestion de l'eau. De plus, ce transfert vers le privé s'accompagne d'une perte de compétence humaine pour les collectivités territoriales qui rend plus difficile le retour en régie publique.

De nombreuses communes se sont tournées vers les marchés financiers pour financer leurs politiques, en particulier vers les **emprunts toxiques** de la banque Dexia. Une carte interactive des collectivités territoriales touchées par ces emprunts toxiques a été publiée par le journal Libération en novembre 2011<sup>8</sup>. On y constate l'étendue des collectivités touchées par ce fléau : régions, départements, communautés de communes, communes, mais aussi hôpitaux, organismes de logements... personne n'est épargné. Les intérêts à taux variables liés à ces emprunts toxiques peuvent atteindre des taux exorbitants.

En Saône-et-Loire par exemple, le rapport surcoût/montant total s'élève à 26% pour l'hôpital d'Autun et à 34% pour celui de Sevrey, mettant en danger la pérennité de ces établissements. L'OPAC de Saône-et-Loire est également concernée pour un surcoût de 9 millions d'euros (19% du total).

Les communes de Digoin, d'Autun, de Chatenoy-le-Royal, de Charnay-les-Mâcon, de Paray-le-Monial, du Creusot, de Saint Rémy sont particulièrement touchées. Tout comme certaines communautés d'agglomérations comme Chalon - Val de Bourgogne.

Cette carte ne présente que les seuls chiffres de 2009, pour la seule banque Dexia.

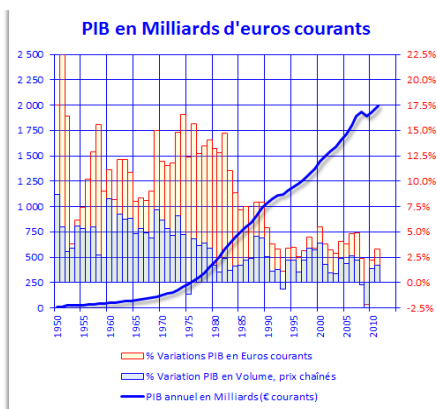
---

<sup>8</sup> Source <http://labs.liberation.fr/maps/carte-emprunts-toxiques/>

## Déconstruire les arguments qui justifient les politiques d'austérité

### Il n'y aurait plus d'argent pour financer les dépenses publiques ?

La production de richesse (PIB) a doublé en France entre 1990 et aujourd'hui. Parallèlement, la population est passée de 58 à 65 millions d'habitants (France métropolitaine + Dom, source INSEE), soit une augmentation de 12%. La richesse par habitant est donc passée de 17 240€/habitant en 1990 à 30 769€ aujourd'hui (euros courants). Même en corrigeant ces données brutes avec l'inflation, la part du gâteau pour chacun devrait être plus importante aujourd'hui qu'elle ne l'était en 1990. Elle ne l'est pas dans ces proportions, les inégalités se sont accrues entre les plus riches et les plus pauvres, les conditions de vies se sont dégradées pour de nombreuses personnes (chômage, logement, conditions de travail...) et la dérégulation financière fait que nos pays semblent impuissants à juguler le transfert des richesses du travail vers le capital.

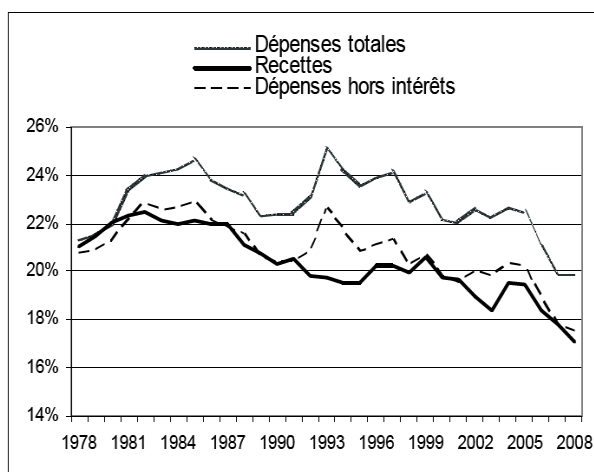


source : france-inflation.com

En 1983 (tournant de la rigueur), la décision de supprimer l'indexation des salaires sur les prix (toujours la phobie de l'inflation) a mécaniquement permis de réduire la part du travail à l'avantage de celle du capital dans la répartition des richesses pour la faire chuter à un niveau historiquement bas où elle se maintient depuis près d'un quart de siècle (environ 57%). Cette tendance est confirmée dans la plupart des économies développées<sup>9</sup>, le gouvernement de l'époque n'a fait qu'appliquer les bonnes recettes de l'Europe, du FMI et de l'OCDE sous l'impulsion des USA de Ronald Reagan et du Royaume-uni de Margaret Thatcher et de sont fameux TINA (There Is No Alternative). On comprend mieux les difficultés des états à rembourser leur dette à la lumière de cette dégradation dans le rapport travail/capital, mais cette dégradation relève bien d'une volonté politique et n'est pas un accident contre lequel nos sociétés seraient im-

puissantes.

### Les dépenses publiques ne cesseraient d'augmenter ?



Evolution des dépenses (totales et hors intérêts) et recettes de l'Etat, % du PIB (réf, voir note en page 7)

Un leitmotiv entendu régulièrement : « les dépenses publiques ne cesseraient d'augmenter ». Pour résoudre le problème de la dette, la seule solution serait donc de tailler dans les dépenses, et donc de réduire le nombre de fonctionnaires, de privatiser encore plus de services publics, de réduire les prestations sociales : retraites, assurance maladie, chômage, allocations familiales...

Dans les faits, les dépenses publiques (qui comprennent les dépenses de l'État, des collectivités locales, de la sécurité sociale et des organismes centraux genre CNRS, CEA...) sont passées d'environ 55% du PIB en 1993 à 53% actuellement<sup>10</sup>. La chute est même vertigineuse pour ce qui concerne les seules dépenses de l'État (voir graphique ci-contre) qui passent de 25,5% du PIB en 1993 à 20% en 2008 (courbe du haut). La crise a fait remonter les

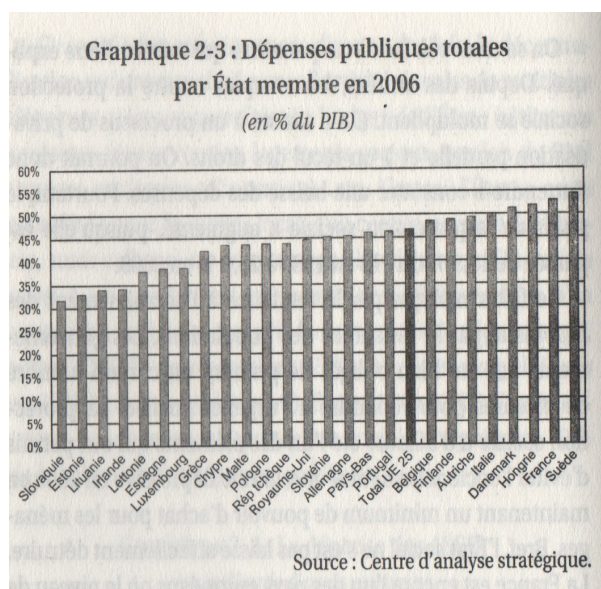
<sup>9</sup> Source Part des salaires : et pourtant elle baisse ! - Michel Husson, 16 avril 2008

dépenses de l'état récemment (environ 22%), il fallait bien « sauver les banques », mais ce phénomène conjoncturel n'est pas confirmé par une tendance à la baisse qui dure depuis de nombreuses années... En revanche, ce graphique montre bien les vrais raisons de l'accroissement de la dette publique : la diminution quasi constante des recettes depuis 1981 (courbe du bas en gras). La diminution des impôts sur les sociétés a été plus importante que celle sur les revenus, et pour ceux là, ce sont essentiellement les tranches les plus aisées qui en ont profité<sup>11</sup>. Une véritable politique fiscale faisant fis des « allègements de charges »<sup>12</sup>, des cadeaux fiscaux et autres niches permettrait sans doute de revenir au niveau des recettes de 1981, on ne parlerait même plus de la dette. En retirant des dépenses le salaire des banques (les intérêts surfacturés aux banques) les dépenses pour la France seraient quasiment identiques aux recettes (voir courbe en pointillé).

## Le niveau des dépenses publiques serait beaucoup trop important par rapport à celui de nos partenaires ?

Ce qui n'est pas dit par les détracteurs des dépenses publiques, c'est qu'une part importante de ces dépenses correspond à des revenus socialisés pour les ménages, un véritable travail d'information est nécessaire vers tous ceux qui subissent la crise de plein fouet et qui sont sensibles aux sirènes populistes et xénophobes pour réaffirmer que les dépenses publiques sont un véritable instrument de répartition des richesses.

Selon Alternatives économiques, « Les États-Unis dépensent beaucoup moins d'argent public que la France. Les Américains vivent-ils mieux pour autant ? En pratique, ils consacrent une part bien plus importante de leurs revenus que les Français pour se soigner (14% du PIB contre 11% pour nous, ndlr), s'éduquer, préparer leur retraite ou financer leur assurance maladie personnelle. Une consommation très inégalitaire: les plus riches dépensent près de dix fois plus dans l'éducation que les plus pauvres. En revanche, en France, **les dépenses d'éducation et de santé prises en charge par l'État ou la protection sociale augmentent le budget des ménages de plus de 20% en moyenne** »<sup>13</sup>.



En Europe, on nous dira que la France est la championne des dépenses publiques. C'est vrai qu'à la simple lecture du graphique ci-contre, on constate que seule la Suède nous dépasse. Mais encore faut-il comparer ce qui est comparable.

La France dépense plus que l'Allemagne pour l'enseignement, la santé, le logement, la culture, la défense. Comme il n'est pas question pour nos dirigeants de tailler dans les dépenses d'armement (voir le cas de la Grèce, page 8), on voit bien sur quoi on voudrait nous faire « concentrer les efforts ».

- D'où les pressions pour augmenter la durée de présence des enseignants afin de leur faire assurer les tâches de surveillance, entre autres.
- D'où les pressions pour réduire le salaire des fonctionnaires.
- D'où les pressions pour privatiser les hôpitaux publics (100 hôpitaux publics ont été privatisés en Allemagne), ou en réduire le nombre, augmenter le nombre de lits pour ceux qui restent, avec un

10 Réductions d'impôts et dette publique : un lien à ne pas occulter – Mucci et Tinel - 2010

11 Sources : Eurostat 2009 - « Dans le piège de la dette publique » Attac

12 Ce qui dans la novlangue néolibérale signifie la réduction des cotisations patronales, soit une partie de nos salaires socialisés

13 Source : Alternatives économiques – hors série n°74 - 2007

personnel réduit (réduire le taux d'encadrement par lit).

- D'où les pressions pour diminuer le taux de remboursement des hôpitaux publics afin de les aligner sur ceux du privé, alors que ces derniers se concentrent sur les activités rentables et que les premiers ont pour mission d'assurer les traitements lourds, ce qui explique un surcoût de 35% du public par rapport au privé. Cette convergence est déjà réalisée en Allemagne, en France, pas encore<sup>14</sup>.
- D'où les pressions pour diminuer les APL et réduire la construction de logement HLM (en Allemagne, plus de la moitié des HLM ont été vendus à des investisseurs privés).
- D'où les pressions pour réduire les allocations chômage sous prétexte que les allemands paient moins, sans préciser que c'est surtout parce qu'ils ont 25% de chômeurs en moins et que le problème est d'abord un problème de « plein emploi ».

Faudra-t-il s'aligner sur ces mesures antisociales pour faire changer la position d'une barre dans un graphique, sans même se poser la question de la signification de ce qu'on met dans cette barre ? Faudra-t-il s'aligner sur les politiques de dumping fiscal de l'Irlande ou de certains pays de l'est ? Mais le dumping fiscal, ça ne fonctionne que si on est seul, sinon, ça s'appelle une course effrénée vers le bas du moins disant social...

## **Il faudrait juguler la dette pour éviter la faillite des États ?**

On se souvient des commentaires « pédagogiques » de la plupart des grands média nationaux pour expliquer l'importance de la solidarité européenne pour « sauver la Grèce » et des « mesures courageuses » à prendre afin d'éviter que la France soit dans cette même situation de quasi faillite économique. Après tout, nous disait-on, lorsqu'un ménage est endetté, il doit bien rembourser sa dette et resserrer sa ceinture !

Plusieurs commentaires s'imposent pour casser ces idées reçues. Tout d'abord, le terme de « faillite économique » n'a strictement aucun sens dans le cas d'une entité souveraine comme un Pays, et la comparaison avec une entreprise ou une banque n'est pas pertinente. Aucun État n'est jamais mort d'avoir été en situation de défaut de paiement sur sa dette, l'histoire abonde d'exemples (voir en page 11) comme l'Argentine qui s'en porte plutôt mieux et fait même partie du G20. Alors si ce n'est pas la Grèce qui a été sauvée par la solidarité européenne, de qui parle-t-on ? Pas les grecs à qui cette « solidarité » va coûter salaires, pensions et services publics ! En revanche, les principaux créanciers de ce pays, banques françaises et allemandes en tête, sont bien les « nécessiteux » à qui cette solidarité européenne est destinée (pour la période 2005-2010 : les banques à 43 %, les fonds mutuels à 22%, les fonds de pensions à 15%, les assets managers à 8%, les hedge funds à 4%<sup>15</sup>). il n'est pas surprenant d'ailleurs de constater l'embellie des valeurs bancaires à la bourse lorsqu'un plan de 750 milliards d'euros avait été annoncé pour garantir le fond de solidarité européen.

La comparaison Etat-ménages n'est pas plus pertinente que la comparaison Etat-entreprise ou banque, pour au moins deux raisons. Tout d'abord, un ménage ne peut décider du montant de ses recettes, contrairement à un État, ensuite, les dépenses d'un État auront un impact sur ses recettes, elles financent des infrastructures, des investissements, des salaires... En définitive, le budget de l'État est un instrument de politique économique, c'est précisément ce qu'on cherche à détruire avec le pacte budgétaire (nouveau traité européen). François Hollande semble vouloir renégocier ce traité, essentiellement pour ajouter un volet « croissance ». Mais pour remettre en question l'austérité programmée, les mesures de coercition prévues pour les « mauvais élèves » et proposer un référendum qu'il refuse pour l'instant sur ces questions, il faudra une large mobilisation citoyenne pour imposer dans les futures négociations ces exigences.

## **La Grèce serait le « club med » de la zone Euro, la cigale qui a chanté tout l'été ?**

C'est en tout cas la vision simpliste portée par l'Allemagne de Merkel qui se considère comme la fourmi laborieuse de la fable. Dans les faits, la Grèce a subi un pillage systématique de ses ressources pendant la

---

14 Source : « Dépenses publiques : comparaison France-Allemagne » - Le cri du contribuable – juin 2011

15 Sauver les banques jusqu'à quand ? Frédéric Lordon, 2010



deuxième guerre mondiale par les Allemands. Les réserves d'or de la banque de Grèce ont été confisquées, un prêt de 476 millions de reichsmarks au titre de la « contribution à l'effort de guerre » lui a été imposé, les infrastructures économiques du pays ont été détruites. Sans compter les intérêts, on estime à 162 milliards d'euros la dette que les allemands ont envers la Grèce. Une dette qui n'a jamais été remboursée<sup>16</sup>.

Par la suite, la dette grecque a été multipliée par 4 entre 1967 et 1974, sous la dictature des colonels. Elle continue à augmenter grâce à un régime fiscal qui exempte les plus riches et favorise l'évasion fiscale, l'Église orthodoxe, propriétaire d'un patrimoine foncier considérable, ne paye pas d'impôt, de même que les armateurs.

**Il y a effectivement un problème d'impôts en Grèce, mais ce ne sont pas les fonctionnaires, imposés à la source, qui en sont les responsables.**

Cette augmentation s'effectue sur un fond de corruption important et de dépenses militaires exorbitantes. Les dépenses d'armement sont, en pourcentage de la richesse produite, parmi les plus élevées du monde. La Grèce fut un des 5 plus gros importateurs d'armes en Europe entre 2005 et 2009. Les principaux bénéficiaires de la paranoïa grecque envers la Turquie sont la France (mirages 2000, hélicoptères de combats, frégates), l'Allemagne (sous-marins vendus par Siemens), les USA (système anti-missile « patriot », F16). Lors des négociations pour faire bénéficier la Grèce de la « solidarité européenne », des coupes sombres lui ont été dictées pour ses dépenses publiques, mais l'Allemagne a été très explicite, ces coupes ne devaient en aucun cas concerner les dépenses d'armement. Autre exemple de dépenses exorbitantes, les travaux somptuaires pour les Jeux olympiques : 24 milliards d'euros, soit deux fois plus que les précédents JO, à quelques rares exceptions, ils n'ont absolument pas profité à la population.

De 120% du PIB en 2010, la dette grecque passe à 160% aujourd'hui, essentiellement dû aux taux d'intérêt usuraires des prêteurs et aux politiques d'austérité qui lui ont été imposées paradoxalement pour la réduire. C'est ce qu'on nomme « l'effet boule de neige » : une dette qui s'entretient d'elle-même en s'amplifiant dans un cycle infernal, alors même qu'une part importante de cette dette est illégitime (voir la définition d'une dette odieuse en page 10).

Les marchés financiers se ferment à la Grèce, les taux d'intérêts à 10 ans grimpent à 36% et deviennent prohibitifs. C'est alors que la troïka européenne se présente en généreux pompier avec sa « solidarité européenne ». Des prêts à 5,5% sont proposés. Rappelons qu'à l'époque, l'Allemagne emprunte à 1,86% et la France à 2,5% ce qu'elles « prêtent » à 5,5% à la Grèce, c'est beau la générosité ! D'autant plus que cette générosité doit être entièrement consacrée à rembourser les créanciers – banques françaises et allemandes en tête – et qu'elle est assortie de conditions dramatiques pour les grecs :

En vrac : une réduction du SMIC de 22% (450€ net), réduction de 35% pour les jeunes ; l'abolition des conventions collectives, remplacées par des contrats individuels au niveau de l'entreprise ; l'application rétroactive de toutes les réductions à partir de janvier 2012, des salaires et des retraites, tout comme les allocations chômage qui passent de 431€ à 359€/mois, perçues uniquement pendant un an ; la baisse de la retraite minimum de 503€ à 392€ ; le licenciement de 150 000 fonctionnaires entre 2012 et 2015, dont 15 000 d'ici fin 2012 ; l'abolition du statut du fonctionnaire ; le démantèlement de l'État social et la liquidation de toute la richesse du pays pour 50 milliards d'euros par la privatisation.

Ces mesures viennent s'ajouter à bien d'autres imposées et appliquées depuis plus de deux ans. Les salaires et les retraites ne font que baisser, les impôts directs et indirects ne font qu'augmenter, alors que le chômage devient le quotidien de plus en plus de grecs. Au niveau social, le peuple grec fait face à des phénomènes de misère et de pauvreté qu'il n'avait pas vécus depuis l'occupation. Le centre ville d'Athènes vit une véritable crise humanitaire : une personne sur dix se nourrit aux soupes populaires et le

16 « L'Allemagne a-t-elle une dette de guerre envers la Grèce ? » - Lemonde.fr - 17/02/2012

ministre de l'éducation met en place la distribution de repas gratuits dans certaines écoles en réponse aux nombreux évanouissements d'élèves pour cause de malnutrition.

Ces mesures ont toutes les chances d'être contre-productives, elles vont non seulement perpétuer le cycle infernal de la récession qui conduit tout droit à l'explosion du déficit public et au défaut de paiement, mais elles vont accentuer la baisse des salaires et des dépenses publiques et ce à un moment où le nombre de pauvres ne cesse d'augmenter.

Ces mesures sont d'autant moins comprises que ceux qui sont chargés de les appliquer n'ont pas été élus, mais imposés à la Grèce par la Banque centrale européenne et son nouveau président Mario Draghi, ancien vice président de la branche européenne de la banque d'affaires Goldman Sachs entre 2002 et 2005 au moment où celle-ci était à la manœuvre pour maquiller sous le gouvernement de droite de l'époque les comptes de la Grèce et sa dette souveraine pour la faire entrer dans la zone Euro<sup>17</sup>. Le nouveau premier ministre grec Lucas Papadémos fut le gouverneur de la Banque centrale hellénique entre 1994 et 2002, qui a participé à ce titre à l'opération de trucage des comptes perpétré par Goldman Sachs. Le gestionnaire de la dette grecque est d'ailleurs un certain Petros Christodoulos, un ex-trader de la firme. En somme, ceux qui sont chargés de faire avaler la pilule sont en bonne place parmi les principaux responsables de la déconfiture financière du pays.

Ce sont les plus pauvres à qui on demande de payer la note, alors que les principaux responsables sont épargnés. Une injustice criante qui a provoqué de nombreuses révoltes partout dans le pays et qui a provoqué une chute importante lors des dernières élections législatives des deux principaux partis de gouvernement qui ont mené aux plans d'austérité et à la débâcle du pays.

**Ce « club med » qu'est la Grèce n'est rien d'autre que le laboratoire de l'austérité en Europe ! Et le pacte budgétaire est l'instrument qui permettra d'étendre cette expérience à toute la zone Euro.**

## Une dette odieuse

La dette odieuse est une jurisprudence introduite par Alexander Nahum Sack en 1927, elle est aujourd'hui une notion juridique internationalement reconnue selon les 3 critères suivants<sup>18</sup> :

- **l'absence de consentement** : la dette a été contractée contre la volonté du peuple.
- **l'absence de bénéfice** : les fonds ont été dépensés de façon contraire aux intérêts de la population.
- **la connaissance des intentions de l'emprunteur par les créanciers.**

C'est sur la base de ces critères que les USA ont réussi à faire annuler la dette de l'Irak en demandant à la France, l'Allemagne et la Russie de renoncer à leurs créances<sup>19</sup>.

Cette notion juridique permet de considérer comme « dette odieuse » les dettes contractées par tous les régimes, qu'ils soient légitimes ou non, envers leurs créanciers qu'ils soient privés (Banques, Fonds spéculatifs...) ou publics (Etats, FMI, Banque mondiale...) du moment que ces dettes ont été contractées à l'insu du peuple, contre ses intérêts et avec l'accord tacite des prêteurs, ce qui est manifestement le cas pour la Grèce, mais aussi pour une bonne partie chez nous comme nous entendons le démontrer tout au long de ce texte.

Il est évident que les politiques d'ajustement structurel imposées par le FMI, la BCE et la Commission eu-

17 Source lemonde.fr : « Goldman Sachs, le trait d'union entre Mario Draghi, Mario Monti et Lucas Papadémos »- juillet 2011

18 Khalfan, King et Thomas, Advancing the odious debt doctrine, CISDL (Centre for International Sustainable Development Law) (Montreal), 2003.

19 Source Éric Toussain ; « La dette odieuse de l'Irak » - 2006

ropéenne et le pacte budgétaire qui vise à les étendre à l'ensemble des États de la zone euro sont contraires aux intérêts des populations, celles-ci sont exclues des processus de décision, lesquels sont confiés à des financiers qui sont à la fois juge et parti.

Il n'y aurait pas de déficit public en France si on enlevait des dépenses publiques le service de la dette, une situation artificiellement créée en obligeant les états et les organismes publics à se financer auprès des marchés à des taux supérieurs à ceux de la BCE. De plus, des centaines de milliards ont été injectés pour « sauver les banques » aggravant la dette publique de nombreux États, cette bouée de sauvetage a été immédiatement utilisée par les banques pour spéculer sur les dettes souveraines. Les seuls bénéficiaires ici sont bien les marchés financiers, sous l'arbitrage bienveillant des agences de notation, **l'absence d'intérêt est donc manifeste**, en tout cas pour le peuple.

Cette situation a été décidée sans que le peuple soit consulté, elle a été confirmée dans tous les traités européens jusqu'à l'article 123 du traité de Lisbonne. La dernière fois qu'on a demandé son avis au peuple (traité constitutionnel) sur ce sujet, il avait dit "non", le traité de Lisbonne a été imposé contre sa volonté, tout comme le nouveau pacte budgétaire. **L'absence de consentement est également évident !**

Le président de la BCE, tout comme celui du Conseil Italien, celui du FMI, de la Banque mondiale sont des anciens de Goldman Sachs. Le premier ministre Grec est l'ancien gouverneur de la banque hellénique au moment où Goldman Sachs était à la manœuvre pour maquiller les comptes de la Grèce afin de la faire entrer dans la zone euro. Le ministre des finances espagnol : un ancien de Leman Brothers... **Est-ce que les créanciers connaissent les intentions de l'emprunteur ? pardi, ce sont eux qui sont aux commandes un peu partout !**

Cette dette est donc bel et bien en grande partie une dette odieuse et il est de notre devoir de refuser de la payer.

**Notre exigence d'un vrai débat citoyen sur l'orientation de la construction européenne débouchant sur un référendum sur le nouveau traité européen appelé « pacte budgétaire » s'appuie sur cette évidence : la crise de la dette est aussi une crise de la démocratie.**

## Les alternatives possibles

Le traitement de la dette par l'austérité n'est pas une fatalité, de nombreux exemples dans le monde nous montrent que des alternatives sont possibles à cette vision marchande. L'histoire même de la France n'est qu'une succession d'exemples où le pays s'est redressé en s'asseyant sur ses créanciers<sup>20</sup>.

## Comment la France a réglé ses problèmes de dette dans son histoire

La France a été en défaut de paiement au moins 8 fois en 3 siècles<sup>21</sup>, cela a même été une méthode plutôt traditionnelle pour régler les dettes. Les historiens appellent ce phénomène « les saignées ». Régulièrement, le pouvoir saignait ses créanciers, c'était une forme ancienne et radicale de restructuration de la dette. L'abbé Terray, ancien ministre des finances à la fin du XVIIIe siècle affirmait même que le banqueroute était nécessaire une fois tous les siècles afin de remettre sur pied l'État.

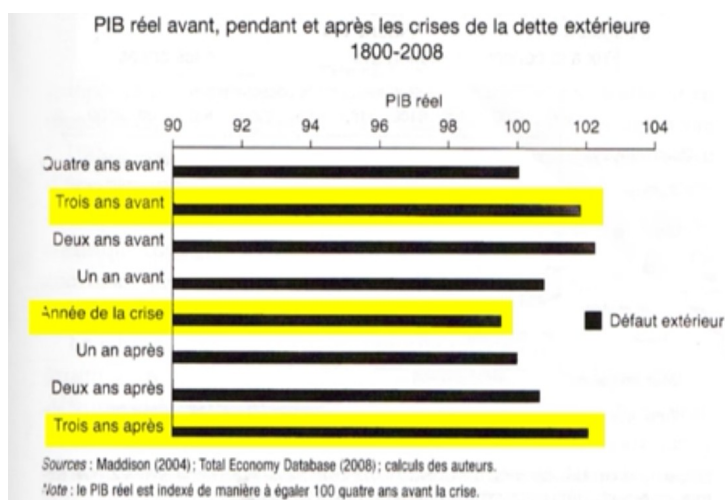
- En 1307, Philippe le Bel est hyper-endetté, notamment à l'égard des templiers. Ces derniers sont déclarés hérétiques, condamnés au bûcher, leurs biens sont confisqués, le problème de la dette de Philippe le Bel est réglé.
- En 1661, Louis XIV a de grosses dettes à l'égard de son surintendant Fouquet, ce dernier est accusé d'avoir comploté contre lui, il est emprisonné, exilé, ses biens sont récupérés, le problème de dette de Louis XIV est en partie réglé.

20 Reinhart et Rogoff : « Cette fois, c'est différent, 8 siècles de folie financière » - édition *Les temps changent*. Kenneth Rogoff est un ancien économiste du FMI

21 Tchio Fakir – janvier 2012 : « Nous ne paierons pas leur dette »

- L'aide apportée par la France à l'indépendance de l'Amérique lui a coûté plus de 2 milliards de livres et l'a laissée ruinée à tel point qu'en 1788, la moitié du budget de l'État est consacré au paiement du service de la dette. Louis XVI décide alors de convoquer les états généraux pour faire une réforme fiscale, pensant que le clergé et la noblesse constitueraient une alliance suffisante pour lever de nouveaux impôts au détriment du tiers-état (la bourgeoisie de l'époque). Son plan échoue et précipite la révolution française (serment du jeu de paume, prise de la Bastille, révoltes paysannes...). Le problème de la dette s'impose de manière cruciale à la toute jeune République. C'est, Talleyrand, évêque d'Autun qui propose en octobre 1789 la solution pour sortir de cette crise : la confiscation des biens de l'Église et leur revente sous forme d'assignats. Parallèlement, l'égalité devant l'impôt est décidée afin de faire payer les privilégiés. Lorsque la situation politique se stabilise, le directoire décide d'annuler les deux tiers de ce qui reste comme dette, ce qui permettra de financer les guerres révolutionnaires qui vont suivre.

Il ne s'agit pas d'adopter des mesures aussi radicales (et sans doute injustes pour les templiers) que celles employées par Philippe Le Bel en réclamant le bucher pour les dirigeants de Goldman-Sachs, de la BNP-Paribas, de Lazard, de la Société Générale, de HSBC... En revanche, les exemples de l'Argentine et de l'Islande montrent que l'emprisonnement peut être réclamé pour les responsables de la crise, qu'ils soient des personnalités politiques ou des dirigeants de banques. En 1945, un certain nombre d'entreprises privées ayant collaboré avec l'ennemi avaient été nationalisées. Aujourd'hui, d'après François Hollande, l'ennemi, c'est la finance, une finance qui cherche à marchandiser tous les biens communs : eau, santé, éducation, environnement, etc. Les services publics qui ont été privatisés doivent revenir à la collectivité. Le secteur bancaire doit impérativement être mieux contrôlé de manière démocratique, à commencer par la BCE dont le rôle doit être redéfini.



Liquidation de la dette, est une solution possible, pensable ! Et la définition de ce qui est possible ou pensable peut changer radicalement en très peu de temps dans l'esprit d'une majorité de gens lorsqu'ils décident de prendre en main leur destin.

**Le défaut de paiement sur la base d'un Audit citoyen de la dette publique est une solution pensable**, et le graphique ci-contre démontre sans ambiguïté qu'en moyenne, lorsqu'un pays est en défaut de paiement, il retrouve son niveau d'avant la crise après une période de 3 années.

**Quand on fait défaut, le problème économique est résolu en moyenne au bout de 3 ans !**

### Quand les USA refusaient de payer leur dette

La France n'est pas le seul exemple dans l'histoire des pays qui refusent de payer la dette. En 1898, les USA entrent en conflit armé avec l'Espagne. Ce conflit se termine par l'indépendance de Cuba (jusqu'en 1901 où l'île sera placée sous « protectorat » américain) et la prise de contrôle par les américains des anciennes colonies espagnoles dans les Caraïbes et l'océan pacifique. C'est l'acte de naissance des USA en tant que nation majeure sur la scène mondiale. A l'issue du conflit, les États-Unis, refusent que Cuba paye les dettes contractées par le régime colonial espagnol, les qualifiant de « poids imposé au peuple cubain sans son accord ». L'argument avancé alors étant que « la dette fut créée par le gouvernement de l'Espagne pour ses propres intérêts et par ses propres agents. Cuba n'a pas eu voix au chapitre » et que « les créan-

ciers ont accepté le risque de leurs investissements”. Les Etats-Unis ont obtenu gain de cause via le Traité de Paris en 1898. La dette a alors été entièrement annulée.

En 1953, lors de l'accord de Londres, les USA ont obtenu des bénéficiaires du plan Marshall qu'ils renoncent à exiger immédiatement leur dû, repoussant d'éventuelles réparations à une réunification de l'Allemagne dans le cadre d'un "traité de paix". Cette demande des USA se voulait responsable afin de ne pas étrangler l'Allemagne, nouvel allié précieux dans le cadre de la guerre froide qui s'annonçait, et ne pas réitérer les conditions imposées à l'issue de la 1ère guerre mondiale à l'Allemagne, qui ont conduit à la montée du nazisme et à la seconde guerre mondiale. Ces réparations ne sont jamais venues car la réunification de l'Allemagne en 1990 n'était pas un traité de paix. **De facto, la stratégie des américains et le refus de paiement des allemands revient à une annulation de la dette de guerre.**

L'argument de la dette odieuse a été également avancé pour imposer l'annulation de la dette de l'Irak après l'invasion et la mise sous tutelle du pays.

### **L'Allemagne a été 3 fois en défaut de paiement au XXe siècle**

Selon le journal Le Monde<sup>22</sup>, le sursis accordé à l'Allemagne pour le remboursement de ses dettes de guerre lors de l'accord de Londres en 1953 « permettra à la RFA de connaître un véritable "miracle économique", le fameux Wirtschaftswunder pendant quatre décennies. Et au moment de passer à la caisse, Bonn s'arrangera pour ne pas honorer ses engagements. Le chancelier Helmut Kohl obtient en effet que le traité de Moscou de 1990 entérinant la réunification ne porte pas la mention "traité de paix", une des conditions figurant dans l'accord de 1953 pour d'éventuels remboursements. "C'était un moyen de continuer à fuir les réparations", souligne le Süddeutsche Zeitung. En approuvant ce traité, la Grèce a perdu, aux yeux de Berlin, toute légitimité à réclamer des réparations. "Dans la pratique, l'accord de Londres de 1953 libéra les Allemands de leur obligation de rembourser leurs dettes de guerre", résume le quotidien allemand.

En d'autres termes, l'actuel champion économique de la zone euro a fait trois fois défaut au cours du XXe siècle : dans les années 1930, en 1953 et en 1990. "L'Allemagne n'a pas réglé ses réparations après 1990 - à l'exception des indemnités versées aux travailleurs forcés, poursuit Albrecht Ritschl dans Der Spiegel. Les crédits prélevés de force dans les pays occupés pendant la Seconde Guerre mondiale et les frais liés à l'Occupation n'ont pas non plus été remboursés. A la Grèce non plus." Or "personne en Grèce n'a oublié que la République fédérale devait sa bonne forme économique aux faveurs consenties par d'autres nations", insiste-t-il. »

### **L'Argentine ou la remise en question du « consensus de Washington »**

L'arrimage du Peso argentin sur le dollar américain provoque les mêmes conséquences que l'entrée de la Grèce dans la zone Euro. Tout comme la Grèce, l'Argentine accuse un déficit commercial avec les économies riches et se trouve dans l'impossibilité de jouer sur les taux de change afin d'augmenter ses exportations. Le piège se referme en 2001 quand la crise monétaire explose et provoque une récession de 11%. Des millions de personnes perdent tout : emploi, logement, économies. La dette du pays s'envole, les banques quittent le pays comme les rats quittent le navire, des entreprises abandonnées par leurs actionnaires sont réquisitionnées par les employés qui s'organisent en coopératives<sup>23</sup>, 25% de la population se tourne vers une économie parallèle d'échanges locaux<sup>24</sup>.

Un nouveau gouvernement réussit à imposer une annulation de la moitié de la dette du pays : les créances correspondant au 2/3 de la dette sont échangées contre de nouvelles créances mais en concédant une perte de 75% de la valeur. C'était cela ou rien du tout ! Devant cette détermination, la proposition sera acceptée. Dès 2003 la croissance repart et elle atteint 9,2% en 2005. L'Argentine décide alors de rembourser ce

22 « L'Allemagne a-t-elle une dette de guerre envers la Grèce ? » - Lemonde.fr - 17/02/2012

23 « The Take » - film de Avis Lewis et Naomi Klein - 2004

24 « L'Argent » - documentaire de Isaac Isitan - 2003

qu'elle doit encore au FMI afin de libérer l'économie du pays de la tutelle de ce prédateur. C'est le début de la remise en question du « consensus de Washington », théorisé par les économistes néolibéraux du courant appelé les « Chicago boys », expérimentées pour la première fois sous la dictature de Pinochet au Chili, mais globalisé dans les années 1990 dans toutes les instances de la gouvernance mondiale.

La remise en question du FMI s'étend à d'autres pays du sud qui suivent l'exemple de l'Argentine. La critique de ce modèle de gouvernance mondiale s'accélère après la crise des subprimes, et il apparaît aux yeux de tous que cette gouvernance est incapable de trouver des solutions pour résoudre une crise sans en précipiter une autre par un effet de dominos.

Aujourd'hui, l'Argentine se porte plutôt bien, même si elle n'a pas entièrement terminé de panser ses plaies, le niveau de vie des Argentins est le plus élevé d'Amérique latine et le pays fait partie du G20, preuve que les créanciers ne sont pas rancuniers et savent faire preuve de pragmatisme dès lors qu'il est question d'argent.

### **L'Équateur : une alternative qui fonctionne !**

Le président équatorien Rafael Correa, élu en 2007, a mis en place un audit de la dette du pays<sup>25</sup>. Cet audit a permis de démontrer l'illégitimité d'une partie de la dette vis à vis des règles élémentaires du droit international. L'Équateur a donc décidé de suspendre le remboursement d'une part importante de sa dette, les titres restants ont vu leur cours s'effondrer, ce qui lui a permis de les racheter pour 900 millions de dollars alors que leur valeur s'élevait à 3,2 milliards. En tenant compte des intérêts que l'Équateur ne devra pas verser, le pays a économisé environ 7 milliards de dollars. Cela a permis de dégager de nouveaux moyens financiers et d'augmenter les dépenses sociales dans la santé, l'éducation, l'aide sociale et le développement d'infrastructures de communication.

L'article 290 de la Constitution équatorienne, adoptée au suffrage universel en septembre 2008, représente une avancée majeure en matière d'endettement :

1. *On ne recourra à l'endettement public que si les rentrées fiscales et les ressources provenant de la coopération internationale sont insuffisantes ;*
2. *on veillera à ce que l'endettement public n'affecte pas la souveraineté nationale, les droits humains, le bien-être et la préservation de la nature ;*
3. *l'endettement public financera exclusivement des programmes et projets d'investissement dans le domaine des infrastructures, ou des programmes et projets qui génèrent des ressources permettant le remboursement. On ne pourra refinancer une dette publique déjà existante qu'à condition que les nouvelles modalités soient plus avantageuses pour l'Équateur ;*
4. *l'« étatisation » des dettes privées est interdite.*

### **L'Islande ou l'irruption du peuple dans le processus de décision**

La crise financière de 2008 a eu des conséquences dramatiques en Islande, l'endettement s'est élevé à plus de 9500 milliards de couronnes (à 80% détenu par les banques), soit 7 fois plus que le PNB islandais. Il a fallu nationaliser en catastrophe les 3 principales banques du pays, et des prêts ont été accordés par le FMI et d'autres pays. Fidèle à la logique de son logiciel défaillant, le FMI a exigé des mesures « d'ajustement », autrement dit des coupes sombres dans les dépenses sociales qui ont provoqué la colère de la population, la chute du gouvernement et l'effondrement des conservateurs qui étaient traditionnellement, jusque là, la force dominante du pays.

Mais les défaillances bancaires ont eues des conséquences à l'extérieur, en particulier au Royaume uni et au Pays bas où de nombreux créanciers se sont sentis lésés. A cause du contexte des négociations pour l'entrée dans l'UE de l'Islande, un accord entre l'Islande et ces deux pays a été ratifié par le parlement islandais, mais cet accord n'est pas signé par le président islandais qui organise un référendum sur ce sujet. L'accord est donc rejeté à 90% une première fois en 2010. Selon la logique selon laquelle lorsque le peuple dit « non », il faut lui reposer la question jusqu'à ce qu'il dise « oui », un deuxième référendum est organisé en 2011, avec le même résultat.

---

25 Faut-il encore payer la dette, l'Equateur dit « non » - Eric Toussain et Damien Millet – Le monde diplomatique juillet 2011

Le FMI et les agences de notation font pression sur l'Islande sans grand résultat. Les principaux responsables jusqu'aux plus hautes fonctions de l'État sont traduits devant les tribunaux. La croissance de l'Islande a atteint 2.1% en 2011, les prévisions pour 2012 sont assez bonnes : le triple de celui attendu pour l'UE. Cet argument devrait trouver une oreille attentive chez notre nouveau président pour qui la croissance est importante, à l'heure où il s'apprête à renégocier le pacte budgétaire avec ses partenaires européens.

**Le refus de payer la dette a permis de remettre sur pied l'Islande, tout comme l'Allemagne d'après guerre, tout comme l'Argentine, tout comme l'Équateur... comme cela a d'ailleurs toujours été le cas en France à travers son histoire.**

### ***Alors, qu'est-ce qu'on attend ?***

Face à une vision du monde où tout a une valeur marchande, des biens communs de l'humanité à l'environnement, et où tout est objet de spéculation, des dettes souveraines des États aux droits d'émissions de gaz à effets de serre, il est nécessaire de se réapproprié ensemble ce qui nous a été confisqué par la sphère financière.

Les collectifs pour un audit citoyen de la dette publique n'ont pas d'autre ambition que celle-ci : provoquer une prise de conscience et une large mobilisation citoyenne afin que nos sociétés se donnent les moyens de financer les nécessaires transitions qui doivent s'imposer pour résoudre les défis majeurs de ce siècle en matière environnementale, sociale, économique et démocratique.

**L'annulation de la dette n'est pas simplement un acte légitime, c'est aussi et surtout un acte nécessaire pour parvenir à ces objectifs.**